

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-130 du 7 Juin 1991

Accordant la Nationalité Béninoise à
Monsieur JABER H. NAJI.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 65-17 du 23 Juin 1965 portant Code de la Nationalité Béninoise et le Décret N° 272/PC/MJL du 11 Août 1965 fixant les modalités d'application du Code de la Nationalité Béninoise et les instructions du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- VU le Décret N° 91-68 du 4 Avril 1991 portant composition du Gouvernement Provisoire ;
- VU le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense (MECAGD), de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991 ;
- VU la requête en date du 4 Janvier 1988 de Monsieur Jaber H. NAJI ensemble avec les pièces produites et le résultat des enquêtes effectuées ;

SUR Proposition du Ministre de la Justice et de la Législation ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Avril 1991.

DECRETE :

Article 1er.- La Nationalité Béninoise est accordée à Monsieur Jaber H. NAJI né le 18 Avril 1960 à Abidjan (République de la Côte d'Ivoire) de Jaber Hassan et de Jaber Fatima, demeurant à Cotonou, quartier Missèbo.

.../...

Article 2.- Le Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera publié et communiqué partout besoin sera.

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1991

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre, d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense, chargé de l'intérim,



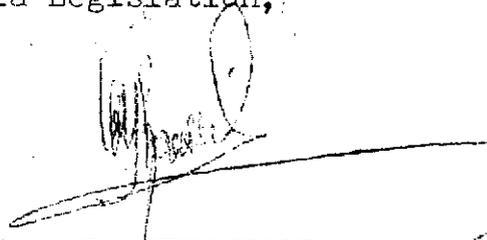
Désiré VIEYRA

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense,



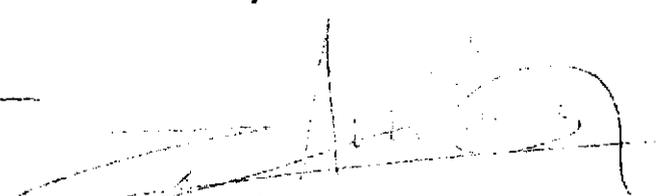
Désiré VIEYRA

Le Ministre de la Justice et de la Législation,



Yves D. YEHOUESSI

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,



Théophile NATA

Ampliations : PR 6 AN 4 MECAGD 2 CS 1 SGG 4 MAEC 4 MJL 4 AUTRES MINISTÈRES 15 DEPARTEMENTS 6 DCCT 6 GCONB 2 FASJEP-UNB-ENA-DAN 4 INTERESSE 1 AMBASSADE-BENIN-ABIDJAN 4 JORB 1.-